

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES FAMILLES

Canadiennes et Acadiennes,

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 5. Cap Rouge, Sept., 1874. No. 12.

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE : L'ABBÉ N. A. LECLERC.

SOMMAIRE :

Suspension de la "Gazette des Familles"—Un dernier mot aux retardataires—Entretien sur la famille : Des mariages contractés par caprice ou par passion—Les parents catholiques ne doivent pas allier leurs enfants avec des familles qui n'ont pas la même foi—Le 200^{ème} anniversaire—Deuxième centenaire—Don d'un tableau en mosaïque, représentant la Sainte Vierge, par Sa Sainteté—Mandement de Mgr. E. A. Taschoreau, à l'occasion du 200^e anniversaire de l'érection du siège de Québec—Correspondance de Rome—Sa Grandeur Mgr. Ant. Racine—Le collège de Sainte-Anne—Persécution religieuse—Les Révérendes Sœurs de la Congrégation de Montréal—Guérison étonnante.

Suspension de la "Gazette des Familles."

Pendant cinq années, ça été une véritable jouissance pour nous, de pouvoir nous entretenir intimement avec nos principales familles catholiques canadiennes et acadiennes, sur leurs devoirs les plus graves et les plus importants, envers leurs enfants. Avec le numéro de ce jour, nous mettons la dernière main à ces entretiens. Nous aurions voulu les remplacer par

des considérations sur les devoirs indispensables des enfants envers les auteurs de leurs jours ; c'aurait été pour nous une bien douce satisfaction que de faire connaître aux jeunes gens des deux sexes leurs obligations envers leurs pères et leurs mères ; l'amour, le respect, l'obéissance et l'assistance qu'ils leur doivent. Mais, le mauvais état de notre santé nous met dans la pénible nécessité d'interrompre un travail si cher à notre cœur, et de suspendre, au moins pour une année, la publication de la *Gazette des Familles*.

Cette interruption ne peut avoir d'autres causes que celle que nous venons de signaler, puisqu'elle arrive au moment où l'encouragement nous vient de tous côtés, et où le nombre des abonnés s'accroît considérablement. Aussi, est-ce à regret, que nous en sommes venu à la détermination que nous faisons connaître aujourd'hui ; et si, plus tard, Dieu daigne nous accorder la force nécessaire, et si nos lecteurs expriment le désir de nous voir de nouveau à l'œuvre, nous prendrons la plume avec un nouveau courage, et nous continuerons nos enseignements sur la famille et sur les rapports sociaux. Mais, dans l'incertitude où nous sommes, si nous ne pourrons jamais satisfaire cette soif de notre cœur, ce désir de notre âme, nous devons nous séparer de nos amis, de nos lecteurs, comme si cette séparation devait être éternelle.....

Comme elle est cruelle, l'expression que nous venons de laisser échapper ! Comme elle excite notre sensibilité à un haut degré ! Et nous ne pouvons nous en consoler, qu'en pensant que les lecteurs de la *Gazette* pourront nous rester unis,

en devenant les abonnés et les lecteurs assidus des *Annales de la Bonne Ste. Anne*.

Nous espérons aussi que les journaux qui ont échangés avec la *Gazette*, continueront de nous arriver en échange des *Annales*. C'est sans doute une faveur que l'on nous accordera ; mais les propriétaires de ces feuilles qui viennent en première ligne, parmi les publications quotidiennes et périodiques françaises, se sont montrés si généreux à notre égard, que nous osons compter si la continuation de leur générosité.

Maintenant il nous reste un devoir bien doux à remplir ; celui de la reconnaissance. Si la *Gazette* a pu arriver à une aussi grande extension, si ses lecteurs ont pu devenir si nombreux, à qui le devons-nous ? Est-ce à notre talent d'écrivain, à l'intérêt que nous avons su lui donner, à notre influence personnelle ? Ah ! jamais nous n'avons osé nourrir cette pensée, car Dieu nous a fait la faveur, et nous l'en remercions de tout notre cœur, de nous ouvrir les yeux sur les faibles ressources qu'il a mise à notre disposition. Qui donc nous a mis en rapport avec tant de nos frères du Canada, du Nouveau-Brunswick et du Cap Breton, des Etats-Unis ? Vous les avez déjà nommés, les vénérables protecteurs, les amis zélés qui ont fait connaître notre œuvre au loin, comme au proche : Mgr. l'Archevêque de Québec a été la voix la plus autorisée et la plus puissante, qui s'est faite entendre, en faveur de notre œuvre ; ses vénérables suffragants ont unis, avec succès, leurs vœux aux siens ; après eux, sont venus la plupart de M.M. les curés et leurs collaborateurs,

qui ont chaleureusement recommandé la *Gazette*, en chairé et au sein des familles. Combien de généreux laïques, ont aussi voulu prendre part à cette croisade, et nous ont prêté l'appui le plus actif et le plus effectif ?

Nous sommes impuissant à exprimer les sentiments de profonde gratitude, qui nous animent envers des protections si vénérés, des amis si dévoués, et nous ne pouvons que dire, mais du fond du cœur, merci. En attendant que le ciel récompense surabondamment nos bienfaiteurs, voici, amis lecteurs, en nous séparant de vous, les vœux que nous formons pour vous : Que le ciel vous bénisse, vous, vos enfants, vos travaux, vos entreprises, vos champs et tout ce qu'il a mis à votre disposition ; qu'il vous donne la force de supporter les peines et les contrariétés de la vie, le courage de remplir tous les devoirs de la vie chrétienne ; mais surtout, d'accomplir scrupuleusement, pères et mères, vos grandes obligations envers vos enfants. Que le Cœur Adorable de Jésus-Christ embrase les vôtres du divin amour, et vous accorde la grâce de marcher tous les jours, dans le chemin étroit qui mène à la bienheureuse éternité, et vous conduise tous aux pieds de la Très-Sainte Trinité. Que Marie, Joseph, sainte Anne, les saints apôtres, vos saints patrons vous protègent pendant la vie, et à l'heure de la mort.

— 000 —

Un dernier mot aux retardataires.

Nous accordons aux retardataires, de cet instant, quinze jours pour s'acquitter à notre

égard. Ceux qui alors n'auront pas rempli ce devoir de conscience, recevront plus qu'une lettre d'avocat. Tous les honnêtes gens ne pourront manquer de nous approuver, dans nos procédés, car nous avons poussé la longanimité à ses dernières limites.

— 000 —

Seizième entretien sur la Famille.

L'HOMME, LA FEMME ET LEURS DEVOIRS ENVERS LEURS ENFANTS.

Cinquième devoir. — Le choix d'un état de vie.

DES MARIAGES CONTRACTÉS PAR CAPRICE OU PAR PASSION.

Pères et mères, faites tout ce qui peut dépendre de vous, pour éviter à vos enfants, le malheur souvent irréparable, d'entrer dans le saint état du mariage par caprice ou par passion ; car, pour l'ordinaire, ces sortes d'alliances sont très malheureuses ; le caprice passe bien vite, la passion s'éteint en peu de temps, et, alors ceux qui ont contracté ces sortes de mariage, se trouvent en face d'une bien triste réalité qui les accable. Le plus souvent ils prennent en dégoût les personnes avec lesquelles ils se sont mésaliés, et ne peuvent plus les souffrir.

Il y a près de cinquante ans, en France, un magistrat, qui était aussi baron se laissa prendre par les grâces extérieures d'une jeune personne, fille d'un honnête boulanger qui, dans sa condition, était une personne d'un vrai mérite. Le père de cette jeune personne était un homme de bon sens, il désirait très sincèrement le bonheur

de son excellente fille. Aussi se trouva-t-il peu flatté des intentions que le baron avait pour elle ; il les repoussa même avec énergie, au grand regret de son enfant, à qui le titre de baronne souriait très agréablement. Mais, par malheur, ce père finit par céder à la persistance que mettait ce haut personnage à vouloir épouser cette jeune personne. Le mariage se fit donc ; les époux parurent d'abord très heureux, mais ce bonheur devait être passager. Lorsque le baron fut devenu père de six enfants, il prit sa femme en dégoût, et au point qu'il commençât à la traiter avec la plus grande brutalité ; tellement que la justice fut souvent forcée d'intervenir. Ce triste ménage fut enfin juridiquement séparé, mais cette séparation mit le comble aux malheurs des deux époux ; car, aussitôt que cet homme indigne fut loin de son épouse, il dévora en très peu de temps sa belle fortune, et la malheureuse femme et ses pauvres enfants se trouvèrent réduits à la plus grande misère.

Nous le demandons ici aux parents, si cette jeune personne, avait épousé un brave jeune homme de sa condition, n'aurait-elle pas été infiniment plus heureuse ?

Toutefois, pères et mères, si vos enfants sont assez malheureux pour contracter des inclinations indiscretes, soyez d'une grande prudence pour les combattre et les détruire. D'abord, ne paraissez pas trop contrariés, de leur détermination, ayez même l'air d'entrer dans leur vue, mais en même temps, faites bien ressortir en leur présence tous les inconvénients que pourrait avoir pour eux l'exécution de leur projet.

L'essentiel est de ne pas brusquer vos enfants, mais de gagner du temps ; et avec de la patience, de l'adresse, et la prière, vous pouvez espérer de détruire dans le cœur de vos enfants ces inclinations malheureuses.

Lisez avec intérêt le trait suivant, et sachez dans l'occasion en faire votre profit. Un homme distingué par le rang et la richesse, apprend à un âge fort avancé, la mort de sa femme, qui habitait une ville assez éloignée de celle où il résidait. Quelques mois après, il conçoit l'idée d'épouser une jeune personne de sa connaissance, qui n'a pas plus de seize ans. Cette jeune personne, quoique riche et noble, est cependant bien au dessous du rang et de la condition de celui qui la recherche en mariage. Lorsque le vieux milord eut fait connaître son projet aux parents de la jeune personne, ils en furent très flattés ; la fille sourit également à cette proposition. Le mariage fut aussitôt arrêté. Jusque-là, tout avait été à l'unisson ; mais, quand la nouvelle fut parvenue aux oreilles des parents de ce vieillard, ils en furent excessivement contrariés. Tout aussitôt une des belles sœurs de ce futur époux, se rend au palais qu'il habite, pour apprendre la vérité sur ce projet, et pour le détourner d'y donner suite ; elle est accompagnée d'une de ses amies, et armée de toutes pièces, pour anéantir tout projet de mariage. A peine est-elle installée avec son amie dans le salon du bon vieillard, qu'elle l'interpelle tout de suite, au sujet du bruit qui remplit toute la ville ; et sur la réponse de son beau-frère que ce bruit est fondé, elle lui lance à la figure une bordée

d'injures. Elle l'assure que s'il réalise sa résolution insensée, il va se déshonorer, et devenir l'objet du mépris de tout le monde, il ternira son passé et désolera sa famille. Elle dit tout ce qu'elle voulut, sans être interrompue une seule fois ; croyant avoir convaincu son beau-frère, elle s'arrêta pour recevoir sa réponse. Ce vieillard très spirituel, lui dit avec calme, mais d'un air malin : Ma sœur, il paraît donc que mon projet de mariage ne vous sourit pas, ainsi qu'aux autres membres de ma famille ; mais, qu'est-ce que cela peut me faire ? Pourvu qu'il me convienne, cela me suffit. Je me marie pour moi, et non pour ma famille ; quant à l'opinion publique, je m'en moque. Ainsi, tout ce que vous venez de me dire avec tant de chaleur, est en pure perte, et vous n'avez fait que me confirmer dans mes idées ; et puisque je vois que l'on s'occupe tant de cette affaire, c'est pour moi une forte raison de la hâter ; c'est le meilleur moyen d'imposer silence aux personnes qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas, et de faire taire les mauvaises langues.

Cette réponse asphixia, en quelque sorte, la belle sœur. Toute étourdie, elle se hâta de monter dans sa voiture avec son amie. Elle se rendit chez elle sans proférer une seule parole, et arrivée dans son palais, elle se jeta sur un canapé, et là elle donna un libre cours à son mécontentement. Mais, son amie l'interrompit, en lui disant ; je crois vraiment, ma chère, que vous vous êtes méprise dans cette affaire ; votre beau-frère est très spirituel et très aimable ; mais, aussi je crois qu'il possède à un haut

degré l'esprit de contradiction ; et si au lieu de vous poser en face de son projet, pour le combattre directement, comme vous avez fait, vous aviez cherché à le combattre indirectement, vous auriez eu plus de chance de succès. A cette idée, la bonne dame sourit et reprend courage ; à l'instant même, elle dresse un nouveau plan d'attaque et dès le lendemain, elle se fait annoncer de nouveau au palais de son beau-frère. Celui-ci suppose que sa belle-sœur vient continuer l'attaque qu'elle a dirigée contre lui la veille ; mais, il se trompe étrangement, et malgré tout son esprit, cette fois il fut pris dans le piège qu'on lui tendit avec une extrême habileté.

Sa belle sœur l'aborde d'un air tout à fait aimable et gracieux, en lui disant : Mon frère, il est bien vrai de dire que la nuit porte conseil ; pendant les heures d'ordinaire consacrées au sommeil, j'ai beaucoup réfléchi à l'affaire qui nous a occupés hier, et après les plus mûres réflexions, je viens dire que j'ai tout à fait changé d'avis à cet égard. Aujourd'hui je trouve que vous faites très-bien d'épouser la jeune personne que vous aimez ; elle est vraiment charmante sous tous les rapports. Il est bien vrai que vos enfants et presque tous les membres de votre famille seront contrariés de ce mariage ; mais, puisqu'il vous convient, vous seriez bien bon de vous gêner à ce point, pour leur faire plaisir. Et d'ailleurs, que vous reviendrait-il de ce sacrifice, que vous leur feriez de vos goûts et de vos inclinations les plus chères ?

Il est bien vrai que les mauvaises langues

s'exerceront beaucoup, à l'occasion de ce nouveau mariage, mais vous les laisserez dire ; car vous êtes un homme à vous mettre bien audessus du qu'en dira-t-on ! Il est également bien vrai que ce mariage changera vos habitudes, et qu'il vous occasionnera bien des dépenses ! Ainsi, vous qui n'aimez pas trop le monde, vous serez obligé d'y conduire, de temps en temps, votre jeune femme. Vous serez aussi obligé de donner, dans certaines circonstances, des dîners et des fêtes. Mais, vous êtes d'un caractère à faire très généreusement ces sacrifices qui, d'ailleurs seront bien compensés, par le plaisir que vous aurez d'avoir pour épouse la personne la plus accomplie, non seulement de la ville, mais encore de tout le pays. Il est encore vrai que, pendant tout le temps que vous êtes destiné à vivre avec votre jeune femme, les malins feront bien des plaisanteries, et diront force bons mots sur votre compte ; mais, vous n'aurez qu'à les laisser dire ; vous n'êtes pas un homme à reculer devant toutes ces petites tracasseries, et je vous en fais mon compliment. Ainsi, je vous engage à presser cette affaire le plus possible, afin, comme vous me le disiez hier, d'imposer silence à tous les jaloux et les envieux.

Pendant tout ce discours, notre bon vieillard était très sérieux, et paraissait tout absorbé dans ses pensées. A un moment donné, il interrompt tout à coup sa belle-sœur, et lui dit : Il paraît donc, ma sœur, qu'aujourd'hui mon projet de mariage vous va à merveille ?—A merveille, reprend l'astucieuse dame, tout enchantée qu'elle est, de voir que son stratagème lui réussit au-delà

de toutes ses espérances. Oui, reprend-elle avec une nouvelle assurance, ce projet me va parfaitement ; aussi, je vous promets bien d'être la protectrice et l'amie de cœur de votre nouvelle épouse.—Eh ! bien, répond froidement le vieillard, si cette affaire va si bien, elle commence à ne plus me convenir autant ! Je vois bien des obstacles à l'exécution de mon projet, et je vous assure qu'il y a beaucoup plus à faire, qu'il y a de fait ; ou plutôt, disons que j'ai fait un rêve, et que maintenant que je suis éveillé, je trouve mon projet tout simplement ridicule.

Et ce jour là même, notre bon vieux trouve un prétexte auprès des parents de sa jeune prétendue pour s'absenter ; et son voyage dure deux mois. A son retour, il s'arrange si bien avec son notaire, qu'à l'occasion du contrat, son prétendu mariage fut brisé.

LES PARENTS CATHOLIQUES NE DOIVENT PAS
ALLIER LEURS ENFANTS AVEC DES FAMILLES
QUI N'ONT PAS LA MEME FOI.

Parents catholiques, n'alliez jamais vos enfants à des familles qui ont une foi différente de la vôtre ; car, pour l'ordinaire, ces sortes d'alliance ne sont pas heureuses, et même, le plus souvent, elles sont très malheureuses ; généralement, elles tournent au profit de l'hérésie.

Ainsi, si un catholique épouse une femme protestante, comme pour l'ordinaire, la première éducation religieuse des enfants est toujours bien plus l'ouvrage de la mère que du père, il est évident que cette éducation sera ou négligée, ou faussée, et qu'elle pourra avoir de fâcheuses

conséquences, pour toute la vie de ces pauvres enfants, et surtout pour leur éternité ! Au contraire, si c'est le père qui est protestant, et que la mère soit catholique, à moins qu'elle ne soit une femme d'un mérite transcendant, nous voyons également dans cette alliance, de grands malheurs pour les enfants qui en proviennent ; car ils trouvent déjà, dans le seul fait de la religion de leur père, un grand obstacle à ce qu'ils deviennent eux-mêmes de bons catholiques. Et d'ailleurs, lorsque la mère n'est pas secondée par l'autorité et surtout par l'exemple de son époux, dans l'éducation religieuse de ses enfants, son autorité personnelle et son action se réduisent à bien peu de chose.

D'un autre côté, comment deux personnes qui se trouvent unies par les liens sacrés du mariage, pourraient-elles goûter un vrai bonheur, lorsque d'ailleurs, elles sont séparées par leur foi et leurs pratiques religieuses, au point d'avoir entr'elles, tout un monde et un caho immense ? Dans ce cas, plus la partie catholique a de foi, plus elle doit souffrir, dans la pensée que son mari ou sa femme est l'esclave de l'hérésie, et que par là, sa moitié est hors de l'église de Jésus-Christ !

Aussi, pères et mères, lisez le trait suivant sans surprise, mais avec une pitié profonde pour les catholiques qui s'allient à des personnes qui sont étrangères à leur foi.

En France, le curé d'une paroisse mixte, dans laquelle il y avait plus de dix huit mille catholiques et un plus grand nombre de protestants, se met un jour à faire la visite de toutes les

femmes catholiques, dans un des quartiers les plus peuplés de sa paroisse, qui ont épousé des protestants, et il en trouve cent cinquante. Il leur demande, à toutes en particulier, si elles sont contentes de leur alliance, et si elles n'ont jamais eu lieu de s'en repentir. Or, sur ce nombre, il y en a cent quarante-neuf qui lui répondent, et la plupart avec des larmes dans les yeux, qu'elles ne sont point heureuses, et que si c'était à recommencer, jamais elles ne s'allieraient avec des hommes d'une autre croyance. Une seule lui dit qu'elle est contente ; et sans contredit c'est la plus malheureuse de toutes, puisqu'elle a été assez aveugle, pour renoncer à sa foi.

Ah ! parents catholiques, comprenez donc bien la nécessité qui pèse sur vous, dans les intérêts les plus sacrés de vos chers enfants, de respecter sur ce point les lois si sages de l'Eglise, qui vous interdit, à si justes titres ces alliances mixtes, pour vous mêmes et pour vos enfants. Ne comptez nullement sur les promesses que l'on vous fait de leur laisser toute liberté, pour vaquer aux pratiques prescrites par leur foi, et d'élever tous les enfants dans la religion catholique ; car ce sont là des serments que nos frères séparés font très facilement, et qu'ils violent plus facilement encore. Le plus souvent, ils n'en tiennent aucun compte et s'en moquent. Voulez-vous de cette triste vérité une preuve sans réplique ? La voici : entrez dans un grand nombre de ces familles, dans lesquelles, il y a eu de ces mariages mixtes, qui mêmes ont été célébrés avec toutes les dispenses de l'église, et avec tous les serments les

plus solennels, et vous verrez que là, très souvent, le père et la mère se partagent les enfants. Ainsi, si le père est protestant, tous les garçons sont aussi protestants, et les filles sont catholiques. Et, au contraire, si c'est la mère qui est protestante, les filles seront protestantes, et les garçons auront une chance sur mille, d'être instruits dans la foi de leur père. Eh ! bien, toutes les fois que vous rencontrerez une monstruosité de ce genre, vous pourrez dire en toute sûreté, et sans nulle crainte de vous tromper : Voici des personnes qui ont mis sous leurs pieds leurs engagements les plus solennels et leurs serments les plus sacrés. Car, jamais l'église n'accorde des dispenses, pour des mariages mixtes, qu'à la condition expresse que tous les enfants, garçons et filles, seront tous catholiques.

Vous trouverez même grand nombre de ces familles dans lesquelles tous les enfants, garçons et filles sont élevés dans la religion protestante, malgré les promesses solennelles qu'avaient faites les parents, qu'ils seraient tous catholiques ! Ce sont là des faits déplorables, que nous avons été à même de constater très souvent dans notre propre pays !

Nous comprenons jusqu'à un certain point qu'une femme catholique, qui a été assez malheureuse pour s'allier à un protestant, subisse la torture de voir élever ses enfants dans le protestantisme, qu'elle sait être faux, et qu'elle est forcée de condamner ! Nous plaignons de toute la force de notre âme cette femme infortunée car ça doit être pour son cœur de mère, un cruel martyre. Mais, enfin, elle ne porte pas le sceptre

dans la maison, et souvent elle est forcée de subir la loi de son barbare époux, qui lui impose ce dur sacrifice. Mais, ce que nous ne pourrons jamais comprendre, c'est qu'un homme qui a du sang catholique dans les veines, laisse élever ses enfants dans la religion protestante ; dans une foi qu'il sait être fausse, et qu'à ce titre, il doit condamner ! Cet homme commet une véritable apostasie, et au jour du jugement, tous ses ancêtres s'élèveront contre lui, et lui redemanderont ce sang catholique qu'ils lui avaient transmis, et qu'il aura profané dans ses enfants ? Que disons-nous ? Tous ses descendants s'élèveront également contre lui, pour lui reprocher amèrement d'avoir ainsi tari dans leurs veines le sang catholique, qu'il avait reçu de ses pères, et qu'il devait transmettre pur à toute sa postérité.

Aussi, parents chrétiens, toutes les fois que vous verrez des catholiques alliés à des femmes protestantes, et qui subissent l'humiliation la plus dégradante, en laissant élever leurs enfants dans l'hérésie, ayez-les en grande pitié, car ils sont les très humbles serviteurs et les valets de leurs femmes impérieuses. De sorte que, indépendamment de l'abomination religieuse qui souille leur conduite, il y a encore, de leur part, une insigne lâcheté et une véritable dégradation, même aux yeux du monde.

Les réflexions qui précèdent s'appliquent généralement à tous les mariages mixtes ; mais, il y a encore des cas particuliers où se rencontrent des circonstances qui rendent ces alliances bien plus odieuses !

Et d'abord, sauf quelques exceptions très ho-

norables, que nous sommes heureux de reconnaître ici, les protestants font toujours tout ce qui peut dépendre d'eux, pour faire apostasier la partie catholique, ou du moins, pour la rendre tout à fait indifférente, à toutes les pratiques même les plus essentielles de sa religion.

Et cela se conçoit de suite ; car plus une personne est fidèle à toutes les pratiques de la foi catholique, plus aussi elle condamne, au moins par sa conduite, toutes les personnes qui ont déserté la vraie foi. Et c'est là une humiliation que les hérétiques ne peuvent pas supporter ! En général, il y a dans toutes les sectes étrangères à la foi catholique, toute la haine de l'hérésie contre la véritable Eglise, et de l'Erreur contre la Vérité !

Et voilà bien le motif pour lequel, dans les familles mixtes, généralement parlant, les protestants emploient toutes les ruses et toutes les malices imaginables, pour empêcher la partie catholique de rester fidèle à sa foi, et qu'ils apportent à cela un acharnement et une persistance vraiment sataniques.

Parents chrétiens, lisez en frissonnant les traits suivants qui nous ont été racontés par un religieux, qui a connu tous les acteurs qui se trouvent en scène. Dans une paroisse dans laquelle il avait exercé, à plusieurs reprises, le saint ministère, un homme très âgé, allié à une femme protestante, bien plus riche que lui, et dont tous les enfants étaient protestants, n'avait pu réussir à avoir la paix dans sa maison, qu'en s'abstenant de tous ses devoirs de religion ; et lorsqu'il fut malade pour mourir, sa femme et ses enfants

le menaçait de le laisser sans secours, s'il pensait à faire venir un prêtre pour se confesser. Et cet infortuné vieillard, dont la foi s'était réveillée en face du tombeau, eut toutes les peines de se rendre au cri de sa conscience, et le curé de la paroisse, à qui la position cruelle de cet homme était parfaitement connue, fut obligé d'employer une sainte ruse, pour pouvoir l'aborder.

Bien plus, on voit quelque fois ces infortunés sectaires pousser la haine du catholicisme jusqu'après la mort de leurs parents catholiques. Voici un fait qui s'est passé dans une des provinces de la France, en mil huit cent quarante-six. Une femme était mère d'un fils protestant; quand elle fut au lit de la mort, elle fit appeler auprès d'elle le vénérable curé de sa paroisse. Elle se confessa et reçut avec un surcroît de bonheur la sainte Eucharistie et l'Extrême-Onction; et comme elle se défie des dispositions de son fils, elle lui déclare, en présence de son curé et de plusieurs autres personnes, qu'elle entend être enterrée dans la terre sainte, que sa sépulture serait faite par un prêtre, avec les prières et les cérémonies de l'Eglise Romaine. Eh ! bien, qui le croirait, au mépris de ces recommandations si formelles de sa mère mourante, ce mauvais fils la fit enterrer par un ministre protestant; et dire qu'il s'est rencontré un ministre capable de se prêter à cette abomination, avec connaissance de cause !

Il y a quelques années, nous avons été témoin d'un fait aussi révoltant, dans une paroisse bien rapprochée de Québec. Un chef de famille pro-

testant consentit à la prière réitérée de sa femme catholique et mourante de faire venir le prêtre. Cette femme reçut tous les secours de la religion, avec de grands sentiments de piété ; mais deux jours après sa mort, nous eûmes la douleur de voir son fanatique mari faire transporter ses restes dans un cimetière protestant, et faire faire les cérémonies de la sépulture par un ministre qui n'était pas même de son église.

Une autre fois, le même être fanatique, agissant comme père, refusa à sa jeune fille mourante, la faveur d'avoir un prêtre, pour la préparer au grand voyage de l'éternité.

Un jour, un curé plein de zèle, apprend qu'un vieillard catholique, marié à une femme protestante, et dont tous les enfants sont protestants, est à l'extrémité. Tout aussitôt il va lui faire visite. A la vue du prêtre, cet homme qui avait négligé, pendant assez longtemps, ses devoirs de chrétien, sent sa foi se ranimer et à l'instant, même, il demande à se confesser. Le curé qui croyait que ce moribond avait au moins vingt quatre heures à vivre, l'avertit qu'il viendra le lendemain matin, pour lui faire recevoir le saint viatique et lui administrer l'Extrême-Onction. Cet homme paraît tout heureux de s'être réconcilié avec sa conscience et son Dieu. A la suggestion de sa famille, il demaude au prêtre s'il ne pourrait être enterré avec sa famille, dans le cimetière protestant. Il lui fut répondu que la chose n'était pas possible ; il déclare que dans ce cas, il veut être enterré en terre bénie, avec les prières de l'Eglise. Le lendemain, on vint avertir le curé que son malade était mort ; et

malgré la déclaration formelle de la veille, faite en présence de témoins, on présente au pasteur une espèce de demande de la part du défunt, exprimant le désir d'être enterré par le ministre, dans le cimetière protestant. Il était évident, pour tous ceux qui connaissaient cette famille, que cette déclaration avait été faite après coup.

Parents catholiques, jugez encore par les traits suivants des moyens abominables et de l'astuce infernale qu'on emploie quelque fois, après des mariages mixtes, pour élever les enfants dans le protestantisme, malgré les serments solennels que l'on a faits, et les engagements sacrés que l'on a pris, de les faire élever tous dans la religion catholique.

Dans un village où il y a seulement quelques protestants, mais la plupart assez riches, une femme mariée sans enfants, et possédant une assez bonne fortune, appelle un jour chez elle un jeune confiseur de la localité. Elle commence par le complimenter sur son établissement et sur sa bonne conduite ; elle ajoute : il ne vous manque plus qu'une chose, celle d'avoir le plus tôt possible, une femme d'ordre, qui tienne bien votre ménage et votre petit magasin. J'ai une femme de chambre, qui vous conviendrait à merveille pour cela. Si je consens à m'en priver, c'est dans votre intérêt, et aussi pour la fixer auprès de moi. Elle ajoute encore : elle n'est pas catholique ; mais, si vous y tenez, tous vos enfants le seront ; et en outre, je ferai quelque chose pour votre femme. Le jeune homme se laisse prendre à ces belles promesses, et le mariage se fait avec les dispenses de l'église, et les engagements solennels de l'épouse !

Mais, voici la comédie qui se joue moins d'un an après ce mariage. — Quelque temps avant que la jeune femme devienne mère, elle a tous les jours, à la même heure, une crise nerveuse des plus violentes, et à chaque nouvelle attaque, on paraît craindre pour sa vie. Alors, le ministre arrive toujours à point nommé, en compagnie de l'ancienne maîtresse de la jeune femme. Or, un beau jour, ce ministre aborde le jeune époux d'un air tout mystérieux, et lui demande s'il tient à conserver sa femme. Le pauvre jeune homme répond au ministre qu'il regarde cette question comme une injure. Alors le ministre ajouta d'un air encore plus mystérieux : mon ami, je suis le confident de votre femme et à ce titre, je sais quelle est la véritable cause de son mal. Elle ne peut se faire à l'idée que l'enfant qu'elle va mettre au monde, ne sera pas de sa religion ; et sûrement, si vous ne consentez à ce qu'elle élève son enfant comme elle l'entendra, elle va périr. Maintenant, c'est à vous de voir si vous voulez que votre femme et votre enfant périssent en même temps, et si vous voulez être deux fois meurtrier. L'infortuné jeune homme se trouve à la torture, et il donne son consentement pour que son enfant soit élevé dans la religion de sa mère. De ce moment, les crises nerveuses cessèrent ; car le tour qui avait été habilement joué, avait eu un plein succès.

Lorsque cette femme fut sur le point de devenir mère, pour la seconde fois, les crises nerveuses recommencèrent avec la même violence, mais cette fois, le jeune homme qui a acquis assez d'expérience, ne se laisse plus prendre au piège ;

il tient ferme, et dès que l'on se convaint qu'il sera inébranlable dans sa résolution, les crises nerveuses cessent aussitôt. Il fait baptiser son second enfant par son curé, et en même temps, il fait baptiser, sous condition, son fils aîné.

Voici un autre trait qui crie vengeance devant Dieu et devant les hommes ! Un jeune homme qui était dans une belle position, et qui avait devant lui un très bel avenir, eut le malheur d'épouser une fille protestante, qui lui donna une assez belle fortune. Il fut entendu que ce jeune homme, excellent catholique, se marierait avec les dispenses de l'Eglise, et que sa femme s'engagerait par serment à élever tous les enfants dans la religion de son mari. Eh ! bien, qu'arriva-t-il, malgré toutes ces conditions si expresses, et ces serments solennels ? Ce mariage eut cinq enfants ; tous furent baptisés par le ministre protestant, tant la mère se montra fanatique et impérieuse ! Mais, cette femme vint à mourir, après avoir mis au monde son cinquième enfant ! Alors, son époux poussé par sa foi et les remords de sa conscience, s'empressa de faire rebaptiser, sous condition, tous ses enfants, et les fit élever dans sa religion.

Une femme protestante, amie intime de la défunte, conçut de la conduite de ce père une si grande colère, qu'elle jura de s'en venger plus tard ; et voici ce qu'elle fit, sans doute sous l'inspiration de Satan. D'abord, elle sut dissimuler habilement son ressentiment, et continua ses relations intimes, avec le père des enfants de son ancienne amie. Elle parut même s'intéresser vivement au sort de tous ces enfants, dont

elle se regardait, disait-elle, comme la seconde mère. Lorsque l'un de ses fils fut en âge de se marier, elle demanda pour lui à l'époux de son amie une de ses filles, de trois à quatre ans plus jeune que lui, et très remarquable sous tous les rapports. A cette demande, le père de la jeune fille, qui se rappela tous les inconvénients qu'il avait éprouvés lui-même, dans un mariage mixte, déclina la demande qu'on lui fit, et il eut le courage de faire connaître à cette mère, les raisons très-graves, pour lesquelles il ne pouvait consentir à ce que sa fille devint l'épouse d'un homme qui n'avait pas sa foi. Mais, cette femme ne se crut pas battue, et insista fortement ! Votre fille, s'écria-t-elle d'un ton hypocrite, m'est plus chère qu'à vous-même ; elle me rappellera constamment la meilleure de mes amies, et je serais au désespoir de lui causer le plus petit chagrin. Quand elle sera ma belle-fille ; elle sera parfaitement libre de suivre sa religion ; elle élèvera ses enfants comme elle voudra. Chaque dimanche, chaque jour de fête, et toutes les fois qu'elle le demandera, la voiture et les chevaux seront à ses ordres, pour la conduire à l'église ; elle observera les jours maigres, à moins que sa santé n'exige le contraire.

Le père et la jeune fille se laissèrent prendre à ce langage séducteur, et le mariage se fit, pour le plus grand malheur de cette pauvre enfant ; car voici ce qui arriva. La demeure qu'habite cette femme menteuse et hypocrite, et dans laquelle cette jeune fille catholique est entrée, se trouvait à une lieue de distance de l'église paroissiale ; mais, tous les dimanches et tous les

jours de fête, les chevaux étaient toujours en voyage, et cela à dessein. Les chemins sont si mauvais, que la jeune femme ne peut penser à se rendre à l'église. Les jours maigres, la table est toujours couverte d'aliments gras. Lorsque arrive le temps de pâques, on lui fait faire un voyage qui dure assez, pour la mettre dans l'impossibilité de remplir le devoir pascal. Mais, voici qui fut encore bien plus cruel, pour cette jeune femme ; au moment où elle devient mère pour la première fois, elle mit au monde un garçon plein de force. Alors, elle demande avec instance, et avec des larmes dans les yeux, qu'on voulut bien se souvenir des serments qu'on avait faits. On ne lui répondit pas même ; la belle-mère emporta l'enfant dans sa chambre, où se trouvait déjà le ministre, qui le baptisa ; et après cette cérémonie, cette femme aussi méchante que cruelle, remporta l'enfant auprès de sa mère, et là, s'écria, avec un sourire satanique sur les lèvres : Dieu merci, me voilà vengée de la peine que m'a causée le grand père de cet enfant ! Cet homme arriva quelques heures plus tard, et réclama l'exécution des promesses qu'on lui avait faites. Mais, on se contenta de lui rire à la figure ! Il voulut se fâcher, on se moqua de sa colère ! Et dès ce moment, toutes les fois que cette jeune femme voulut parler de sa religion, on l'accabla d'injures et d'humiliations. La malheureuse ! elle souffrit un véritable martyre ; car elle ne put remplir ostensiblement aucun devoir de sa religion, et elle eut la cruelle douleur de voir tous ses enfants élevés dans le protestantisme.

Le chagrin mit bientôt fin à cette pénible existence !

Quelle atrocité de la part des personnes qui tiennent une semblable conduite ! Dernièrement, nous avons rencontré le frère d'un de nos amis, qui vit dans une ville éloignée. Nous nous empressâmes de demander des nouvelles de cet ami, et voilà ce qui nous fut répondu : mon pauvre frère est dans un triste état, il est toujours malade, et se sent aller vers la mort : mais, ce n'est pas ce qui l'attriste le plus. Vous savez qu'il est allié à une personne, qui après avoir vécu dans le protestantisme, s'est convertie au catholicisme. Aujourd'hui, cette femme n'a que de l'indifférence pour la nouvelle foi qu'elle a embrassée, et son mari craint fort qu'elle ne n'apostasie, et ne cherche à entraîner ses enfants dans son crime abominable ; et voilà ce qui l'accable, et ce qui lui fera trouver ses derniers moments bien amers !

Pères et mères catholiques, depuis cinq ans, nous nous sommes appliqué à mettre sous vos yeux, tous vos devoirs les plus importants ; nous nous sommes efforcés de les graver dans votre mémoire, en citant à l'appui des préceptes que nous donnions, des traits frappants et capables de fixer votre attention, de frapper votre imagination. Aujourd'hui, nous terminons notre tâche, avec le doux espoir que, si notre travail n'a pas été également profitable pour tous, il a dû porter des fruits pour l'éternité, dans l'âme d'un bon nombre d'entre vous.

Un jour viendra où vous et moi, nous irons paraître devant le Souverain Juge des vivants et des morts ; pour rendre compte des talents

qu'il nous a confiés, et de l'usage que nous avons fait des grâces et des moyens de saluts qu'il a mis à notre disposition. Là, nous aurons à répondre sur ce que nous avons écrit sur vos devoirs ; tandis que vous mêmes, vous aurez à rendre un compte très sévère sur l'accomplissement de ces devoirs. Alors, vous comprendrez qu'il y avait pour vous une obligation qui dominait toutes les autres ; celle de conduire au ciel tous les enfants que Dieu vous a confiés. Là, vous serez forcés d'avouer que ceux auxquels vous avez donné le jour, étaient autant de dépôts sacrés, des âmes créées à l'image de Dieu, rachetées de son sang précieux, que vous deviez rendre au seigneur ou revêtus de la robe d'innocence qu'ils avaient reçue à leur baptême, ou chargés des mérites de la satisfaction, embellis de toutes les vertus chrétiennes.

Combien ce jour sera terrible pour vous, si vous avez négligé un seul des principaux devoirs que vous deviez remplir à leur égard ; si vous avez omis de les aimer dans le seigneur, de les instruire de toutes les obligations chrétiennes, de leur donner le bon exemple en tout, de les former à la pratique de toutes les vertus, de leur procurer l'état de vie auquel Dieu les appelait !

De grâces, ne vous exposez pas à un aussi terrible malheur ; en vous parlant de vos devoirs pour la dernière fois, nous vous conjurons par les entrailles de Jésus-Christ, par le sang précieux qu'il a répandu sur la croix, par l'éternité bienheureuse qu'il vous a acquise, au prix de sa vie, n'oubliez jamais les sages avis que vos pasteurs vous ont si souvent donnés du haut de

la chaire de vérité, et que nous avons recueillis dans les pages que nous vous avons adressées.

Relisez souvent ces pages ; elles ranimeront votre courage, en vous rappelant qu'elles ont été écrites dans vos intérêts et ceux de vos chers enfants, par un prêtre dont le plus ardent désir est de voir toutes les familles Canadiennes et Acadiennes, former comme autant de foyers ardents de l'amour de Dieu, comme autant de sanctuaires où l'on s'immole au culte de Jésus-Christ, à la pratique du devoir, un temple où brûle l'encens de toutes les vertus.

Ailleurs, nous adressons nos adieux à tous nos lecteurs ; ici nous les adressons à vous en particulier, pères et mères ; en vous priant de nous accorder, en retour de ce que nous avons pu faire pour vous, un mot de prière de temps à autre. Surtout quand vous vous adresserez au Sacré-Cœur de Jésus, ne nous oubliez pas. C'est dans ce Cœur adorable que nous aimerons toujours à nous rencontrer, et à prier en commun avec vous tous.

Adieu—Au revoir dans la céleste félicité !

— 000 —

Le 200ème anniversaire.

Mercredi, le 30 septembre au soir (et non le 1 octobre comme l'ont dit certains journaux), entre 8 et 10 heures, aura lieu l'illumination générale à Québec et Lévis. Elle sera précédée de la sonnerie générale de toutes les cloches de la ville.

Le soir du 1 octobre, un grand concert sera donné à l'Université Laval.

A 1 heure P. M., le 1er octobre, un *lunch* sera donné à 400 personnes, étrangères et résidentes, à la salle de musique par l'Évêché et non par le Séminaire, comme il a été aussi annoncé par d'autres journaux.

— 000 —

Deuxième centenaire.

La procession qui précèdera la messe solennelle du 1er octobre, suivra la rue du Fort, le circuit de la terrasse Durham et la rue Buade. Sur le parcours, s'élèveront neuf arcs de triomphe, en l'honneur des métropoles et des sièges épiscopaux, qui occupent aujourd'hui le territoire de l'ancien diocèse de Québec.

L'Archevêché, Son Honneur le maire de Québec, les Communautés et les Fabriques veulent bien se charger d'élever ces arcs de triomphe, dans l'ordre suivant :

L'Archevêché de Québec : Aux diocèses de Buffalo, Pittsburgh, Burlington, Erié, Rochester, Ogdensburg, qui font actuellement partie des provinces de Baltimore et de New-York.

Son Honneur le Maire de Québec : A la Métropole de Toronto et aux diocèses de Kingston, Hamilton, London et Sault Sainte-Marie qui en dépendent.

La Fabrique de Québec : A la Métropole de Québec et aux diocèses de Montréal, Ottawa, Saint-Hyacinthe, Trois-Rivières, Rimouski et Sherbrooke, formant la Province ecclésiastique de Québec.

Le Séminaire de Québec : A la Métropole de Saint-Louis, à laquelle sont attachés les diocèses de Dubuque, Nashville, Chicago, Milwaukee, Alton, Saint-Paul-Green-Bay, La Crosse, Saint-Joseph et les Vicariats Apostoliques de Kansas, Nebraska et Colorado.

Les Ursulines de Québec : A la Métropole de la Nouvelle-Orléans et aux diocèses de Mobile, Natchez, Little-Rock et Natchitoches.

L'Hôtel-Dieu de Québec : A la Métropole de Cincinnati, dont dépendent les diocèses de Louisville, Détroit, Vincennes, Cleveland et Columbus.

La Fabrique de Saint-Roch de Québec : A la Métropole d'Halifax et aux diocèses de Charlottown, Saint-Jean, N.-B., Arichat, Saint-Jean, T. N., Havre de Grâce et Chatham.

L'Hôpital-Général et les Dames de la Congrégation de Saint-Roch : A la Métropole de l'Orégon et aux diocèses de Nesqually, Vancouver ainsi qu'aux Vicariats Apostoliques d'Idaho et de Columbia.

La Fabrique de Saint-Sauveur de Québec : A la Métropole de Saint-Boniface et aux diocèses de Saint-Albert et de la rivière McKenzie.—(Communiqué.)

— 300 —

A l'occasion du 200^e anniversaire de l'érection du diocèse de Québec, le Souverain Pontife a bien voulu élever l'église cathédrale de Québec au rang de *basilique mineure*.

Sa Sainteté annonce aussi l'envoi d'un tableau en mosaïque représentant la Sainte Vierge, dont Elle fait cadeau à la nouvelle basilique.

Voici le mandement de Mgr. E. A. Taschereau, archevêque de Québec, dont il a été donné lecture, au prône de toutes les églises de cette ville, à l'occasion du deux-centième anniversaire de l'érection du siège de Québec :

ELZÉAR-ALEXANDRE TASCHEREAU.

Par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège apostolique, archevêque de Québec.

“ Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de l'archidiocèse de Québec, salut et bénédiction en Notre Seigneur.

“ Dans quelques semaines, Nos Très-Chers Frères, il y aura deux cents ans que le Souverain Pontife Clément X, d'heureuse mémoire, a érigé le diocèse de Québec, gouverné depuis quinze ans déjà par l'illustre François de Montmorency-Laval, en qualité de vicaire apostolique. Dans un pays nouveau comme le nôtre, où tout est, pour ainsi dire, d'hier, une pareille durée est un fait remarquable et digne d'être célébrée. C'est pourquoi j'ai résolu d'en faire la mémoire au premier octobre prochain, qui est le propre jour où fut signée la bulle d'érection du diocèse de Québec.

“ Deux sentiments devront en ce jour se partager nos cœurs : la reconnaissance et la confiance.

“ Oui, N. T. C. F., “ rendons grâces en tout temps et pour toutes choses, au nom de Notre Jésus-Christ, à Dieu le Père. Gratias agentes semper pro omnibus, in nomine Domini Nostri Jesu Christi, Deo et Patri (Eph. V. 20).”

“ Rendons grâce au Dieu de toute miséricorde, qui a voulu que ce beau et vaste continent lui fut consacré, dès sa découverte, par des croix plantées çà et là, le long de nos fleuves et de nos lacs, et que ce signe de salut fut porté jusqu'à ses extrémités les plus reculées.

“ Quand les premiers chrétiens, venus de l'Europe, remontèrent notre majestueux Saint-Laurent, ils ne virent, de tous côtés, que des forêts à perte de vue, habitées par des peuplades errantes “ assises à l'ombre de la mort ” et ensevelies dans les erreurs de l'idolâtrie. La religion commença dès lors à remplir sa mission divine ; le Christ avait dit : “ Je suis venu allumer le feu “ sur la terre, et que veux-je sinon que ce feu “ s'étende de plus en plus ? ” (Luc XII. 49.) O saints missionnaires ! pénétrez donc dans ces immenses forêts, portez-y le flambeau de la vérité et de la charité, comme le veut le Prophète Royal (Ps. LXXII. 15). “ Sicut ignis qui comburit sylvam et flamma comburens montes. ” Allez verser vos sueurs et votre sang sur cette terre bénie d'où surgiront, jusqu'à la fin des siècles, des moissons abondantes pour le Père de Famille. D'un océan à l'autre, depuis le pôle nord jusqu'au golfe du Mexique, les vallées immenses de deux fleuves larges et profonds, quelle étendue de territoire à découvrir, à parcourir, à évangéliser !

“ Ah ! si le premier évêque de Québec, le pieux et zélé de Laval, revenait sur la terre, quel cri d'admiration et de reconnaissance il pousserait du fond de son cœur, en voyant les progrès qu'a faits l'Évangile dans ce continent ! L'Église de Québec, si petite, si humble, si faible

dans ses commencements, chargée néanmoins de porter la parole divine et la bonne nouvelle dans un territoire plus vaste que l'Europe entière, cette Eglise n'a point failli à sa mission, elle n'a pas succombé sous le fardeau, et aujourd'hui elle compte avec orgueil les provinces, les diocèses et les vicariats apostoliques dont elle est la mère féconde.

“ Ces merveilles, ce n'est pas une main d'hommes qui les a opérées ; à Dieu seul, en doit revenir la gloire ; à Dieu seul donc reconnaissance sans borne ! A l'exemple des Machabées, “ chantons des hymnes, bénissons Dieu hautement, parce qu'il est bon et que sa miséricorde s'étend dans tous les siècles.—Et conversi, hymnum canebant et benedicebant Deum in cœlum, quoniam in sæculum misericordia ejus.” (I. March. IV. 24).

“ Après avoir ainsi jeté un regard de complaisance sur le passé, nous pouvons bien contempler l'avenir, avec une ferme confiance et compter que Dieu, qui a béni si prodigieusement cette Eglise, ne laissera pas son ouvrage inachevé.

“ Cette ferme confiance ne doit pas néanmoins ralentir en nous la ferveur de la prière. Vous le savez, N. T. C. F., Dieu aime que nos cœurs soient toujours dirigés vers lui, comme vers un père plein de bonté ; ce qu'il veut faire de bien à ses créatures, il désire que nous le lui demandions, pour reconnaître son souverain domaine ; la prière nous donne occasion d'approcher de son trône et de voir réchauffer nos cœurs, au contact de cette charité infinie qui est “ Dieu lui-même—Deus charitas est.” (I. Jean IV.

8). Toutes ces merveilles admirables que sa main toute puissante opère à chaque instant, dans l'ordre surnaturel, Dieu aime à nous y associer par la prière qui, montant vers son trône comme un parfum de bonne odeur, redescend sur nous, comme une rosée bienfaisante toute imprégnée de grâce et de bénédiction.

“Voilà pourquoi, N. T. C. F., après avoir entonné l'hymne de la reconnaissance pour de si grands bienfaits, nous ne devons jamais cesser de tenir nos cœurs et nos mains élevés “ vers “ le trône de la grâce pour obtenir miséricorde “ et trouver miséricorde dans un secours oppor- “ tun—*Adeamus cum fiducia ad thronum gra- “ tiæ, ut misericordiam inveniamus in auxilio “ opportuno.*” (Hébr. IV. 16). Demandons à Dieu qu'il continue de verser, sur notre chère Eglise, et sur celles qui en sont sorties, ses bénédictions les plus abondantes jusqu'à la consommation des siècles, afin que, suivant la parole d'Isaïe (LIV. 3.) “ elle s'étende encore à “ droite et à gauche, et que sa postérité ait les “ nations pour héritage, et habite les villes “ maintenant désertes.—*Ad dexteram et ad “ levam penetrabis : et semen tuum, gentes “ hereditabit et civitates desertas inhabitavit.*”

“ Afin que notre reconnaissance se manifeste avec plus d'éclat, et que nos prières soient plus efficaces, nous avons invité les cinquante-neuf évêques, dont les diocèses ont autrefois fait partie de celui de Québec, à venir ou d'envoyer quelqu'un pour les représenter, et ainsi s'accomplira au milieu de notre cité la consolante promesse du même prophète. (LI. 3.) “ La

“ joie et l'allégresse y paraîtront de tous côtés ;
“ on y entendra les actions de grâces et les
“ cantiques.—Gaudium et lætitia invenietur in
“ eâ, gratiarum actio et vox laudis.

“ Mais voici, N. T. C. F., nne autre voix bien plus autorisée qui daigne s'unir à nous dans ce concert de reconnaissance et de prières.

“ Notre Saint-Père le Pape, à qui nous avons demandé, pour cette occasion, la faveur d'une indulgence plénière, et la faculté de donner la bénédiction apostolique, nous a accordé volontiers ce double bienfait. Nous savons de bonne source qu'il a manifesté sa joie et son admiration, à la vue de la bénédiction répandue sur notre église de Québec, devenue la mère féconde de tant d'autres églises dans l'Amérique du Nord. Pour mieux exprimer les sentiments de son cœur paternel, il a voulu y ajouter deux autres faveurs qui demeureront comme un monument éternel de la belle fête que nous allons célébrer.

“ L'église de Notre-Dame de Québec, d'abord humble chapelle où se réunissaient les rares familles qui composaient alors toute la population française et catholique de ces vastes régions, devint successivement paroissiale, cathédrale et métropole. Le Saint-Père a voulu lui conférer le titre plus auguste de *Basilique mineure*.

“ *Basilique* signifie *maison royale* ; et de même que les palais des princes sont distingués des autres demeures, et participent au respect qu'inspire la majesté royale, ainsi les basiliques tiennent un rang à part, dans la hiérarchie des édifices consacrés à Dieu.

“ Il y a dans la ville de Rome cinq basiliques

qu'on appelle *majeures*, à cause de leur antiquité, de leur splendeur et des souvenirs qu'elles sont destinées à perpétuer. En dehors de la ville sainte, aucune église du monde ne porte le même titre, mais il y a des basiliques *mineures* en nombre assez restreint, décorées de ce titre, par un bienfait tout spécial du Siège Apostolique.

“ Il est donc vrai de dire, N. T. C. F., que, pour témoigner tout l'intérêt qu'il porte à la belle fête que nous allons célébrer, l'immortel Pie IX a daigné placer l'église de Notre-Dame de Québec au nombre de celles qui figurent au premier rang, en dehors de la ville de Rome.

“ Salut donc, ô vénérable basilique ! consacrée à la Vierge Immaculée, reine des anges et des hommes ! vraie *maison royale* où tant de pontifes ont reçu l'onction pontificale, qui les a établis pasteurs, non seulement pour l'église de Québec, mais aussi pour un grand nombre de diocèses qui lui doivent le jour ! *Maison Royale* où depuis deux siècles, tant de lévites sont venus recevoir l'imposition des mains, qui leur a conféré le *Sacerdoce Royal* (I. Pierre II. 9.) C'est de votre sanctuaire qu'ils sont ensuite partis pour aller évangéliser, les uns, les côtes brumeuses de Terre-Neuve, les autres, les rivages lointains de l'Océan Pacifique ; ceux-ci ont dirigé leurs pas vers les froides régions du Nord-Ouest, ceux-là ont suivi le cours du Mississippi et ont porté jusque sur les bords du golfe du Mexique la bonne nouvelle envoyée de Québec ! Réjouissez-vous donc, ô vénérable basilique, car il est écrit : “ Des enfants vous sont nés pour succéder à vos pères ; vous les établirez princes sur

“ toute la terre. Ils se souviendront de votre
“ nom, de génération en génération. Et pour
“ cela, les peuples publieront éternellement vos
“ louanges.—*Pro patribus tuis nati sunt tibi*
“ *fili; constitues eos principes super omnem*
“ *terram. Memores erunt nominis tui in omni*
“ *generatione et generationem. Propterea populi*
“ *confitebuntur tibi in æternum.*” (Ps. XLIV.
“ 17.)

“ A ce privilège si honorable pour le diocèse
de Québec, l’immortel Pie IX a voulu ajouter le
don d’une magnifique mosaïque, qui représente
la Sainte Vierge. Elle sera placée dans notre
basilique, et y demeurera comme un monument
perpétuel de l’amour et de l’intérêt paternel, que
notre bien-aimé Pontife porte à ses enfants du
Canada. Ce sera pour nous un nouveau motif
de prier avec ferveur le Dieu infiniment bon, de
prolonger les jours de notre Père, et de lui
donner la suprême consolation de voir le triom-
phe de la Sainte Eglise catholique sur tous ses
ennemis. O Dieu de clémence, dirons-nous avec
le Prophète Royal, “ laissez-vous fléchir en
“ faveur de vos serviteurs; comblez-nous de
“ votre miséricorde, dès le matin et remplissez-
“ nous de consolation, afin que nous puissions
“ nous réjouir, à proportion des jours où nous
“ avons été humiliés et des années où nous
“ avons éprouvé des maux.—*Lætati sumus pro*
“ *diebus quibus nos humiliasti: annis quibus*
“ *mala.*” (Ps. LXXXIX. 13.)

“ A ces causes et le saint nom de Dieu invo-
qué, nous réglons ce qui suit :

“ 1o. Le mardi, 29 septembre courant, com-

mencera dans la basilique de Notre-Dame de Québec un *Triduum*, durant lequel il y aura indulgence plénière, en faveur de tous ceux qui s'étant confessés et ayant communie, visiteront la dite basilique, et y prieront pour la conservation et l'augmentation de la foi, dans tout ce vaste territoire qui a été autrefois ou qui est encore, sous la juridiction des évêques de Québec. Le Saint-Sacrement demeurera exposé ces trois jours, depuis la messe de 5 heures jusqu'à celle de 8 heures inclusivement. Le mardi et le mercredi, à 6 heures du soir, il y aura salut et bénédiction du Saint-Sacrement.

“ 20. Le jeudi, premier octobre, qui sera le dernier jour du dit *Triduum*, il y aura, à 9 heures, messe solennelle pontificale avec bénédiction apostolique et *Te Deum*.

“ 30. Le dimanche suivant, on chantera le *Te Deum*, après la messe paroissiale ou conventuelle dans toutes les églises, où cette messe se célèbre avec chant. Si cette messe n'est pas chantée, on pourra se contenter de le réciter.

“ Sera le présent mandement lu et publié au prône de toutes les églises ou chapelles paroissiales et autres, où l'on fait l'office public, ainsi qu'en chapitre, dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

“ Donné à Québec sous notre seing, le sceau de l'archidiocèse et le contre-seing de notre secrétaire, en la fête de la Nativité de la Bien-

heureuse et Immaculée Mère de Dieu, huit septembre mil huit cent soixante-quatorze.

“ E.-A. ARCH. DE QUÉBEC.

“ Par Monseigneur,

“ C. A. COLLET, Ptre.,

“ Secrétaire.”

— 000 —

Nous lisons dans une correspondance de Rome du 15 août :

Avant-hier jeudi, Son Eminence le cardinal Franchi s'étant rendu à l'audience comme à l'ordinaire, pour les affaires de la Propagande, pria le Saint-Père de vouloir bien envoyer un souvenir de Rome et du Vatican au diocèse de Québec, qui va célébrer le 1er octobre le centenaire de sa fondation. Sa Sainteté ayant agréé la prière du cardinal Franchi, lui remit aussitôt entre les mains un magnifique reliquaire de forme gothique, et orné de mosaïques très-fines. Un fermoir à deux battants recouvre la plus belle de ces mosaïques représentant la Sainte Vierge avec l'Enfant Divin sur ses genoux. C'est une copie réduite d'une des plus belles toiles de Raphaël. Le travail est d'une finesse exquise et d'une beauté remarquable. Un jeune prêtre canadien, élève du séminaire français, va partir incessamment pour l'Amérique ne voulant point confier à des mains profanes un si précieux trésor.

Les catholiques du Canada se disposent à célébrer avec la plus grande pompe cette fête du

centenaire de la fondation du diocèse de Québec.

Plus de cinquante évêques, dont les diocèses formaient autrefois le territoire de l'évêché unique de Québec, assisteront à cette religieuse et brillante solennité.

Ah ! pourquoi le Canada n'est-il pas encore de fait une terre française, comme il l'est du reste par la religion, les mœurs, la langue et le cœur ? Mais peut-être est-ce un honneur pour cette terre catholique et chevaleresque, qu'on appela pendant si longtemps la *Nouvelle-France*, qu'elle ait été violemment séparée de la mère patrie !

La violence qu'elle souffrit, il y a plus d'un siècle, a été son salut, car elle n'a pas subi les funestes conséquences des révolutions qui ont ensanglanté notre France, et elle a pu garder sa foi, sa religion, ses coutumes, sa langue et toutes ses qualités vraiment françaises et chrétiennes, sans être attiédie ou corrompue par le souffle empesté et énervant du libéralisme et de l'irréligion !

— 000 —

SA GRANDEUR MGR. ANT. RACINE.

Toute la province ecclésiastique de Québec accueillera avec joie et bonheur l'avènement à l'épiscopat de Mr. l'abbé Ant. Racine, ce prêtre aussi distingué par ses talents que par ses vertus. Le choix de tous les catholiques avait devancé celui du St. Siège, et dès qu'il fut question de la formation du nouveau diocèse de Sherbrooke,

on s'accorda partout à reconnaître que personne n'occuperait ce siège avec plus d'honneur et de dignité. Une science profonde, un grand esprit de sagesse et de modération, de prudence, des services importants rendus à l'église du Canada, tels sont, avec ses grandes vertus, les titres du nouveau titulaire à la place qu'il vient prendre à côté des membres les plus distingués de notre épiscopat canadien.

Mgr. Racine est né à St. Ambroise le 26 janvier 1822, et a été ordonné prêtre à Québec en 1844, après un cours brillant d'études au Séminaire de Québec. Après avoir été successivement vicaire à la Malbaie (1844), curé et missionnaire de St. Louis de Brandford, de Bulstrode, et de Stanfold (1849), curé de St. Joseph de la Beauce 1851, il fut nommé desservant de l'église St. Jean de Québec (1853) d'où son départ provoquera de vifs et profonds regrets.

Le nouvel évêque de Sherbrooke sera consacré à l'église St. Jean-Baptiste de Québec, le 18 octobre prochain.

Nous saluons avec bonheur, de concert avec tous les fidèles de la Province ecclésiastique de Québec, l'avènement à l'épiscopat de ce prêtre distingué, dont la carrière si glorieuse et si bien remplie, ne manquera pas de jeter sur un plus vaste théâtre, une nouvelle gloire sur l'église du Canada.

— 000 —

Le collège de Sainte-Anne.

Nous avons reçu le *Prospectus* du cours commercial du collège de Sainte-Anne. Comme il est pres-

qu'en tout semblable à celui du collège de N. D. de Lévis, que nous avons inséré dans les colonnes de notre dernier numéro, nous nous abstenons de l'insérer ; tout en rappelant à nos lecteurs que cette institution est la mère de toutes celles du même genre. Oui, c'est le collège de Sainte-Anne qui a pris l'initiative, qui s'est imposé les premiers et de bien lourds sacrifices, quand il s'est agit de doter le pays d'une éducation commerciale et industrielle. A ce titre, Sainte-Anne mérite toute la reconnaissance des Canadiens-Français en particulier, ainsi que celle des autres origines, puisque son programme favorise toutes les nationalités. Mais, comment témoigner cette reconnaissance ? si ce n'est en secondant le zèle des supérieurs de cette maison, en leur fournissant de nombreux sujets, qui pourront participer au bienfait d'une instruction forte et solide. On nous assure que le collège de Lévis a été dans la pénible nécessité de refuser plusieurs élèves, faute d'un local assez vaste ; ses élèves n'ont rien de mieux à faire que de diriger leurs pas vers Sainte-Anne. Là, comme à Notre-Dame, ils rencontreront un séjour enchanteur, des amusements nombreux, toutes les conditions les plus favorables à la conservation de la santé.

L'état de gêne où s'est trouvée cette maison, par suite des dépenses excessives qu'elle s'est imposées, pour des bâtisses considérables, l'école d'agriculture, l'amélioration des fermes etc., a pu inspirer de la défiance à certains esprits trop timides ; mais, aujourd'hui, grâce à l'appui que lui a accordé Mgr. l'Archevêque et son généreux clergé, cet établissement est dans la plus excel-

lente position, et offre les meilleures garanties, tant sous le rapport pécuniaire, que sous le rapport intellectuel et moral. Ste. Anne, comme toutes les institutions destinées à faire beaucoup de bien, a eu ses ennemis qui ont tout mis en œuvre pour amener sa ruine; mais, cette maison, est assez solidement assise, pour résister à toutes les attaques, et pour sortir de la lutte aussi vigoureuse que jamais. Maintenant, vous tous qui connaissez les sacrifices que se sont imposés son fondateur et ses protecteurs, le zèle et le courage qu'ont déployé, en tout temps, ses supérieurs et ses directeurs, le bien déjà produit, pressez-vous autour de son enceinte, confiez-lui l'instruction de vos enfants, et vous vous convaincrez qu'aucune institution, dans le pays, ne peut donner une éducation plus saine et plus en rapport avec tous nos besoins; vous acquerez l'assurance qu'elle est tout imprégnée de la noblesse de sentiment, du caractère élevé et énergique de son vénérable fondateur, de l'illustre Charles-François Painchaud; qu'une sève abondante et vivifiante, qu'on sut lui communiquer les Proulx, les Pelletier, les Gauvreau, pour ne donner que des noms chers et regrettés, qui ne sont plus, coule encore dans ses veines! Que de motifs, les habitants de notre cher pays n'ont-ils pas de s'attacher à Sainte-Anne?.....

—ooo—

Persécution religieuse.

Ottawa, 8 septembre.

Un correspondant d'Ottawa envoie à la *Tribune d'Ontario* des détails d'un douloureux intérêt sur la persécution qu'une jeune enfant de

16 ans subit de la part de ses parents protestants, parce qu'elle s'est fait baptiser dans l'Eglise catholique. Ces détails, entre autres les paroles qu'ont met dans la bouche de l'enfant et d'un certain agent de police, sont authentiques, nous le savons de bonne source.

Je traduis l'écrit publié par la *Tribune* du 3 septembre.

“ Rachel Jones, jeune fille de 16 ans, résidant rue Clarence, se convertissait au catholicisme, de son propre mouvement, il y a environ une semaine. Ses parents en étant informés lui demandèrent s'il en était ainsi. Elle leur répondit fermement que oui, et alors ils commencèrent à battre la pauvre enfant d'une manière impitoyable. Ses cris attirèrent bientôt tout le voisinage. On enfonça la porte et l'on vit la jeune martyre presque toute dépourvillée de ses habits. Elle se précipita hors de la maison de ses parents inhumains, et disparut pour quelques jours. Elle écrivit ensuite à ses parents, en leur disant qu'elle retournerait chez eux, s'ils voulaient lui pardonner et lui permettre de pratiquer sa religion. Ils y consentirent, et l'innocente et candide enfant retourna confiante à la maison.

Elle fut reçue à la porte par sa sœur et son frère, un gros et rude garçon. Je la vis comme elle descendait de voiture. Noble enfant, à la figure intelligente, elle était pâle, semblait fatiguée et tremblante comme une feuille, en touchant le seuil de la maison paternelle.

A peine était-elle entrée qu'un cri fut entendu, c'était la voix de l'enfant qui implorait la pitié de ses persécuteurs inhumains. On l'entendait

à la distance d'un bloc de maisons. En toute hâte on fit quérir le sergent O'Keefe qui arriva bientôt et se fit ouvrir. Alors un spectacle navrant se présenta à son regard. L'enfant était là avec ses habits en lambeaux, les cheveux en désordre, son démon de frère se tenant debout sur elle avec un gros fouet. M. O'Keefe enleva de suite l'enfant à ses bourreaux, et lui demanda la cause du traitement qu'elle subissait. Il était beau d'entendre les nobles réponses de cette jeune et intrépide confesseuse de la foi.

“ Avec une voix entrecoupée par les sanglots, elle dit toute son histoire, qu'elle était catholique, même au milieu des tortures, et tournant vers sa mère un regard voilé de larmes et brulant de tendresse : “ Mère, lui dit-elle, ne blâmez personne à mon sujet, ce sont mes propres convictions qui m'ont conduite où vous me voyez ; si vous saviez... mais un jour viendra où vous comprendrez que je ne mérite pas ces traitements. Je prierai pour tous et Dieu vous ouvrira les yeux à la vérité ; ne me persécutez pas, c'est inutile ; je suis catholique, et je mourrai catholique.

M. O'Keefe conduisit l'enfant à la station de police, pour la mettre à l'abri de la persécution, et là cet ange d'innocence prit place au milieu des filous et des débauchés. L'affaire sera examinée par la cour.

Il paraît que le frère de l'enfant a frappé une personne qu'il accusait d'avoir abrité sa sœur, et quand le monsieur ainsi traité alla donner sa déposition à M. Langull, chef de police, celui-ci lui dit : Jones n'avait pas droit de vous frapper,

il aurait dû s'en prendre au Père Pallier, qui a baptisé la jeune fille et l'a conduite dans l'erreur.

— 000 —

On lit dans le *Moniteur Acadien* :

Les Révérendes Sœurs de la Congrégation de Montréal, qui viennent de fonder les couvents de Caraquette et de Saint-Louis, sont descendues au Nouveau-Brunswick par le steamer *Secret* la semaine dernière. Celles de Caraquette ont rencontré à Paspébiac le Révd. M. Pelletier, qui était venu les chercher en goëlette pour les conduire à leur destination. Celles de Saint-Louis sont débarquées à Chatham en même temps que deux de leurs Sœurs de Newcastle et deux dames religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal, dont l'héroïque charité va se consacrer au service des lépreux de Tracadie.

— 000 —

Nous lisons dans la *Minerve* :

Nous avons eu le plaisir de voir avant hier soir, arrivant d'Europe par le *Sarmatian*, à la gare Bonaventure, un enfant de douze à treize ans qui a été l'objet d'une guérison surprenante. M. Hughes, de la maison Hughes frères, riche marchand de Toronto, avait un enfant rachitique, incapable de se servir de ses jambes. Son père eut l'idée d'aller demander sa guérison à Notre-Dame de Lourdes. L'enfant qui avait peine à se mouvoir a été guérie instantanément, et elle est maintenant alerte et agile comme tous les enfants de son âge.

— 000 —

TABLES DES MATIERES

CONTENUES DANS LE CINQUIÈME VOLUME DE LA *Gazette des Familles.*

	Pages.
Notre publication	1, 49, 145, 385, 441
Quizième entretien sur la famille, du bon exemple...2, 49, 97, 147, 193, 241, 289.	
Seizième entretien sur la famille, choix d'un état de vie... 388, 433, 483, 533.	
Suspension de la " Gazette des Familles.....	529

NÉCROLOGIES.

M. l'Abbé Lahaie.....	15
Mgr. Farrell.....	24
Amédée Pouliot.....	26
M. l'Abbé Clarke.....	75
M. l'Abbé Harkin.....	137
Lucien Turcotte	207
Mgr. Guigues.....	257
Révd. Père Lagier	257.
Le Frère Philippe.....	262
M. Lemieux, chapelain de l'Hôtel-Dieu.....	318, 360
Hugh Murray.....	331
M. l'Abbé Marcotte.....	367
Révd. Sœur S. Hugues.....	368
M. François Bernier.....	370
M. George Pelletier.....	400
M. l'Abbé N. Pelletier.....	454

CHRONIQUES RELIGIEUSES.

Hommage rendu à Pie IX, par un journal protestant, hommage rendu au même, par une petite fille de quatre ans.....	36, 57
La France attend un sauveur—L'Angleterre prend part au mouvement religieux—L'Allemagne catholique est sous le coup de la persécution.....	78, 79, 80
La majesté du Pape—La bassesse du monde livré à ses passions	105
Un blasphème au sein de notre Assemblée Nationale.....	168
La santé du Souverain-Pontife.....	204
La hiérarchie catholique.....	326
La situation à Rome.....	377
Pie IX a un sanctuaire où les impies ne peuvent l'atteindre; ce sanctuaire, c'est l'âme du monde catholique.....	399

La folie du jour—Les inférieures veulent commander à leurs supérieurs—La société moderne veut soumettre l'Eglise à l'Etat, et croit pouvoir se passer de Dieu.....	447
Les pèlerinages—Un miracle de Lourdes.....	523

DIFFÉRENTS SUJETS.

Les pèlerinages.....	10
On se reconnaît dans le ciel.....	30
Don Carlos.....	33
Dévouement à Pie IX.....	39
La puissance de la prière des enfants.....	42
Quelques recettes utiles.....	46
Un soldat du Cœur de Jésus, Don Alphonse.....	61
M. Michel Guérin, curé de Potmain.....	81, 182
Monde religieux.....	87
Les étapes d'un pèlerin.....	94, 139
Lawrence—Les Canadiens aux Etats-Unis—Nos exilés volontaires.....	109, 115, 119
Temps durs.....	121
Les Dames du Bon Pasteur à Quitto.....	122
Trois étoiles sur l'horizon.....	128
La vie à Frohsdorf.....	130
Noces d'Or du Révd. M. Baillargé.....	132
Un protestant converti par Notre-Dame de Lourdes.....	133
Puissance d'un prêtre pour le progrès agricole.....	134
Encyclique.....	156
Les élections.....	159
Fleurs du Vatican.....	165
Bénédiction d'une église—Ordinations.....	170, 171
Hommage au Sacré Cœur de Jésus.....	171
Abjuration.....	172
Hommage au mérite.....	176
Lettre du capitaine Fry à sa femme.....	177
Langage admirable d'un chef d'Etat.....	179
Définition de l'ivresse.....	211
Ce que les Saints Pères ont dit de l'ivrognerie.....	211
Dangers de boissons enivrantes.....	215
Des alcools, par le Dr. Larue.....	220, 266, 307
Secours à nos frères du Nouveau Brunswick.....	226
Le Serment.....	227
Lettre de Mgr l'Archevêque de Québec à l'Événement.....	228
Un mot de réponse à un "ami des lettrés et de la saine Morale".....	229

	Pages.
" La Revue Canadienne ".....	233, 285, 516
La misère aux Etats-Unis.....	234
Ste. Geneviève, Vierge.....	235, 285, 333
Meurtrissure, onguent pour les guérir.....	239
Moyens de nettoyer les tissus de coton, de laine et de soie..	240
La société de colonisation de Manitoba.....	271
Un bon exemple ; conversion d'un ivrogne.....	274
L'aumône.....	278
L'inauguration de l'orgue de Beauport, et le jour de Pâques	302, 305
Croisade féminine contre l'ivrognerie.....	314
Croisade des hommes contre le luxe des femmes.....	317
Ce que pèse un brin de paille!—Histoire morale.....	319
Fuir l'oisiveté est un travail très utile.....	324
Statistique universelle.....	324
Une page de notre histoire—Une page de considérations	338, 350
A nos lecteurs du Nouveau-Brunswick	372
La situation à Rome	377
" Echo de Lévis ".....	380
Un reçu pour le Paradis	381
Pourquoi invoque-t-on St. Antoine de Padoue ?	382
La faim.....	383
Le " Mois de Ste. Anne ".....	386
Les Quarante Heures à St. Félix du Cap-Rouge	407
La Fête de Ste. Anne.....	409
" Le Canadien ".....	409
Dieu pleure.....	410
Un jugement bien motivé.....	413
Dévotion au Cœur Agonisant de Jésus	415
Ordinations	417
Veuve donnant de son indigence.....	418
Triste état de l'Italie—La misère qui y règne.....	419, 420
L'Archevêque Polding.....	423
Un trait de dévouement.....	427
Riel	431
Dépense de boisson—Moyen de délivrer le bétail des mouches	432
Encore un prêtre en prison	452
Nécessité de la religion dans l'éducation.....	457
Deux-centième anniversaire.....	459
Extraits du journal de M. Désautniers.....	466
Du signe de la Croix	468
Progrès de l'Eglise Catholique dans la ville de New-York...	472
Charité et clémence.....	475
Un père sage.....	478

	Pages
Maximes à l'adresse des jeunes gens.....	478
Les premières paroisses qui ont tenu registre—Canadiens sans ouvrage	479, 480
La demeure de St. François de Sales.....	497
St. Louis de Gonzague, apôtre de la dévotion au Sacré Cœur de Jésus	499
Un cœur embrasé d'amour—St. Stanislas de Kostka.....	501
Conversion obtenue par l'invocation du Cœur agonisant de Jésus.....	503
Le " Drapeau Canadien ".....	505
Les tremblements de terre de St. Basile	506
Le Prospectus du Collège de N.-D. de Lévis.....	508
Histoire du Canada.....	515
M. Alméras.....	516
Terrible inondation à Pittsburg	517
Neuvaine en l'honneur de St. Hyacinthe	518
Longevité	525
Effet du camphre sur les grains.....	527.
Moyens de détruire les chenilles qui ravagent les gadeliers et groseillers.....	528
Un dernier mot aux retardataires.....	532
Le 200ème anniversaire	554
Deuxième centenaire.....	555
Don d'un tableau en mosaïque, représentant la Sainte Vierge, par Sa Sainteté.....	556
Mandement de Mgr. E. A. Taschereau, à l'occasion du 200e anniversaire de l'érection du siège de Québec	557
Correspondance de Rome.....	565
Sa Grandeur Mgr. Ant. Racine	566
Le Collège de Ste. Anne.....	567
Persécution religieuse	569
Les Révérendes Sœurs de la Congrégation de Montréal.....	572
Guérison étonnante	572